

M. Nicolas Demartines
Directeur général du CHUV
R. du Bugnon 21
1011 Lausanne

Lausanne, le 8 juillet 2024

Augmentation du prix des repas dans les restaurants du personnel du CHUV

Monsieur le Directeur,

Nous avons constaté que les prix des repas du restaurant du personnel du CHUV ont augmenté de manière significative. Il en est de même dans d'autres lieux de restauration de l'institution.

Ces augmentations peuvent paraître mineures. Mais ce n'est pas le cas, en raison du contexte suivant. «*Dans le secteur public vaudois, le salaire réel a baissé de 4,3% entre 2020 et 2022* » écrit Statistique Vaud dans une publication du 11 juin 2022. Il s'agit d'une baisse d'une ampleur inédite depuis des décennies. Cette baisse n'a bien sûr pas été compensée par les indexations de 2023 et 2024, puisque les indexations de ces deux années ont été fixées sur la base de l'IPC, qui sous-estime nettement l'augmentation réelle du coût de la vie.

En clair, les salaires réels des employé-e-s du CHUV baissent. Dns ce contexte, l'augmentation des prix des restaurants du personnel est une deuxième manière de faire payer aux employé-e-s du CHUV la conjoncture, la hausse de prix et la situation financière du CHUV. Comme chacun.e le sait, c'est l'engagement des employé-e-s du CHUV qui permet de faire fonctionner l'hôpital au quotidien. À défaut d'obtenir une reconnaissance de la part de l'institution, il devrait être possible de ne pas les contraindre à payer plus alors qu'elles et ils gagnent moins.

Au vu de ce qui précède, le SSP-CHUV demande l'annulation immédiate des augmentations de prix des repas, quel que soit le lieu, au sein de l'institution, et quelle que soit l'augmentation décidée.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Directeur général, nos meilleures salutations.

Pour le SSP-CHUV

David Gygax, secrétaire

Copie : M. G. Saitta, Président de la task-force *Impulsion*